BAC DE SES · SESSION 2022

EC3 · Raisonnement sur dossier documentaire

Amérique du Sud | Jour 2 · sujet A | Justice sociale

Vous montrerez que les inégalités présentent un caractère multiforme et cumulatif.



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Rédige une introduction, un développement en plusieurs parties, puis une conclusion.
- Rédige chaque partie avec la méthode AEI : Affirmation, Explication, Illustration.
- Utilise tous les documents, en combinant tes connaissances et les données des documents.
- Fais attention à ce que chaque partie réponde explicitement à la question posée, pour éviter le hors-sujet.
- Temps conseillé : environ 2 h à 2 h 30.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les inégalités présentent un caractère multiforme et cumulatif.

DOCUMENT 1

Niveau de vie et patrimoine par décile en 2018 (en euros)

	Niveau de vie*	Patrimoine brut[1]
Décile 1 (D1)	11 210	3 800
Décile 5	21 250	163 100
Décile 9 (D9)	39 130	607 700
D9/D1	3,49	160

Champ : Ménages ordinaires résidant en France.

1 : Le patrimoine brut correspond au montant total des actifs détenus par un ménage incluant la résidence principale, les éventuelles résidences secondaires, l'immobilier de rapport – c'est- à-dire rapportant un revenu foncier, les actifs financiers du ménage et les actifs professionnels. Il inclut également le patrimoine résiduel : les biens durables (voiture, équipement de la maison, etc.), les œuvres d'art et autres objets de valeur.

Source : INSEE, 2020.

* Le niveau de vie correspond au revenu disponible par unité de consommation des ménages, c'est à dire en tenant compte de la taille et de la composition des ménages.

DOCUMENT 2

En moyenne, les femmes consacrent 3 heures 26 par jour aux tâches domestiques (ménage, courses, soins aux enfants, etc.) contre 2 heures pour les hommes, selon l'Insee (données 2010). À la maison, les hommes s'adonnent volontiers au bricolage (20 minutes quotidiennes contre 5 pour les femmes). Mais les femmes passent deux fois plus de temps que les hommes à faire le ménage et à s'occuper des enfants à la maison.

En schématisant, les femmes s'occupent, au quotidien, des tâches les moins valorisées et les hommes de ce qui se voit et dure. L'égalité dans la sphère domestique est loin d'être atteinte alors qu'elle progresse dans l'univers professionnel. Les inégalités de partage des tâches au sein du foyer ont des répercussions dans bien d'autres domaines pour les femmes : elles les freinent dans la vie professionnelle comme dans l'engagement politique ou associatif. L'inégale répartition des tâches domestiques explique une partie de l'essor du temps partiel féminin, mais aussi leur faible représentation en politique ou dans les instances dirigeantes d'associations. On retrouve ces écarts également en matière de temps libre (lecture, promenade, télévision, sport, etc.) : les femmes consacrent en moyenne 2 heures 45 par jour à leurs loisirs contre 3 heures 20 pour les hommes.

Source : Observatoire des inégalités, 2016.

DOCUMENT 3

Situation scolaire des 25-29 ans en 2019 selon la catégorie socioprofessionnelle du père (en %)

	Enfants d'ouvriers ou d'employés	**Enfants de cadres ou professions intermédiaires**	**Ensemble**
Baccalauréat	57,7	80,8	68,5
Accès à l'enseignement supérieur	39,7	72,1	55,1
Diplômés de grandes écoles (1)(2)	4,2	14,1	9,1

Source : INSEE, 2021.

1 : Établissements français qui recrutent par concours et assurent une formation de haut niveau comme HEC, l'École polytechnique…
2 : Données 2017-2019.